



**Programme ONGERE**

**Module A**

Mise à jour le 23 janvier 2012

## Synthèse hydrogéologique de l'Ariège

### **Action 6 : Actions complémentaires à entreprendre et Conservation et protection des eaux souterraines**

Sur la base des éléments qui seront recueillis dans le cadre de l'actualisation de la synthèse hydrogéologique de l'Ariège, une réflexion prospective sera menée et plusieurs propositions seront établies en terme de types d'étude à réaliser pour améliorer la connaissance sur les eaux souterraines, de thématiques de projets prioritaires, et d'actions utiles en vue d'améliorer in fine la gestion des eaux sur le département.

Parallèlement à ce travail, un rappel des règles élémentaires en matière de conservation et de protection quantitative et qualitative des eaux souterraines sera abordé :

- Rappel des méthodes de captage des eaux souterraines à effecteur dans les règles de l'art en fonction des différents types de milieu traversés : forage dans l'alluvial, sources karstiques et forages en milieu karstique,
- Enoncer des précautions à prendre pour protéger les ressources en eaux souterraines, compléter par un rappel des nouvelles dispositions prises dans la loi sur l'eau pour la mise en place des Périmètres de Protection des Captages.